



Compte rendu  
Séance du Conseil Municipal  
du 30 novembre 2015

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à vingt heures, sous la présidence de monsieur Lionel NORMAND, maire de Plachy-Buyon.

Etaient présents (Maire et Adjointes puis ordre alphabétique) : Lionel NORMAND, Martine FAUQUEMBERGUE, Jean-Luc HERMANT, Christian HERBET, Frédéric CHIVOT, Laurie BUQUET, Evelyne FRABOULET, Manuel HENOCQUE, Jean-Luc HUYON, Franck LECRIVAIN, Jacques LEMOINE, Jean-Michel SALON.

Absent excusé : Eric MENARD (pouvoir de vote donné à Jacques LEMOINE).

Le maire demande aux membres du conseil municipal de se lever pour respecter une minute de silence en hommage à Olivier Lambert décédé le 18 novembre 2015.

Madame Laurie BUQUET a été nommée secrétaire de séance.

Le maire demande l'autorisation au conseil municipal de rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant l'indemnité semestrielle au comptable public. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout de la délibération.

1 - Approbation des comptes rendus 29 octobre 2015

Sans remarque le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Projet de fusion des communautés de communes

Le maire rappelle que conformément à la loi NOTRe les communautés de communes de moins de 15 000 habitants doivent se regrouper. La Préfecture de la Somme a demandé à la communauté de communes du Contynois d'émettre un avis sur son avenir et avec quelle communauté de communes elle souhaiterait être regroupée. La préfète décidera ensuite des fusions, libre à elle de suivre les avis des communautés de communes.

Lionel Normand fait part des dernières réflexions des membres de la communauté de communes du Contynois qui proposent de se regrouper avec la communauté de communes du Sud-Ouest Amiénois et la communauté de la région d'Oisemont.

Après délibération les membres du conseil municipal décident de suivre l'avis émis par la communauté de communes du Contynois avec 11 voix pour et 2 abstentions (Franck Lécivain et Laurie Buquet estimant que ce vote est inutile puisque c'est à la préfète que revient la décision finale).

### 3 - Rapport d'activité 2014 de la FDE80

Le maire présente à l'assemblée le rapport annuel 2014 de la Fédération Départementale de l'Energie de la Somme (FDE80). Le conseil municipal prend acte du rapport, celui-ci est consultable en mairie pendant les heures d'ouverture de la mairie.

### 4 - Indemnité semestrielle du comptable public

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours monsieur le maire propose à l'assemblée d'octroyer une indemnité de conseil et de confection de budget à madame Isabelle VENIN, comptable du Trésor chargée des fonctions de receveur de la commune de Plachy-Buyon pour le second semestre de l'année 2015.

Oui l'exposé du maire et après en avoir délibéré le conseil décide de verser une indemnité à Madame Venin (comptable du trésor) de 181,84€ brut soit 165,79€ net pour le 2ème semestre 2015.

### 5 - Questions et informations diverses

- Dans le cadre du marché lancé pour la délégation de service public par affermage de la distribution d'eau potable 3 candidatures ont été reçues (Véolia, SPEE et la Nataise des eaux). Le cabinet Verdi-Ingénierie a établi un tableau comparatif des éléments techniques des 3 candidats ainsi que les comptes d'exploitation prévisionnels. Conformément à la réglementation d'une procédure simplifiée, le maire donne à chaque membre du conseil municipal un exemplaire de ces documents afin que chacun puisse être informé avant de délibérer d'ici une quinzaine de jours. Le projet de contrat est disponible et consultable par tous les élus au secrétariat de mairie.
- Le maire donne lecture à l'assemblée d'une correspondance de la Direction Générale des Finances Publiques informant que suite à la réorganisation territoriale la trésorerie de Conty n'assurera plus le recouvrement des impôts des habitants de la commune. Il faudra maintenant se rapprocher du service des impôts particuliers d'Amiens Sud-Ouest.
- Martine Fauquemberg s'est rendue à la réunion organisée par la préfecture de la Somme le vendredi 20 novembre pour une information sur l'Etat d'urgence.
- Jacques Lemoine demande si des réunions sur la mise en place du PLUi sont encore prévues en 2015 et fait part de sa déception face au peu de retour de la communauté de communes sur ce dossier. Le maire n'a pas connaissance d'autres réunions en 2015.
- Christian Herbet informe que tous les bancs et poubelles sont maintenant installés dans le village, un banc a finalement été place rue des Clabaudois.
- Frédéric Chivot fait le point sur le spectacle de Noël des enfants qui aura lieu cette année en partenariat avec la commune de Prouzel.
- Evelyne Fraboulet a remarqué beaucoup de boue sur la route de Saint-Sauflieu à cause du ramassage des betteraves, la route est dangereuse et très glissante.

Dans le cadre de la surveillance du territoire le maire va solliciter le garde-champêtre afin de faire sécuriser la route.

Sans question ou remarque la séance est levée à vingt-deux heures cinquante-cinq.